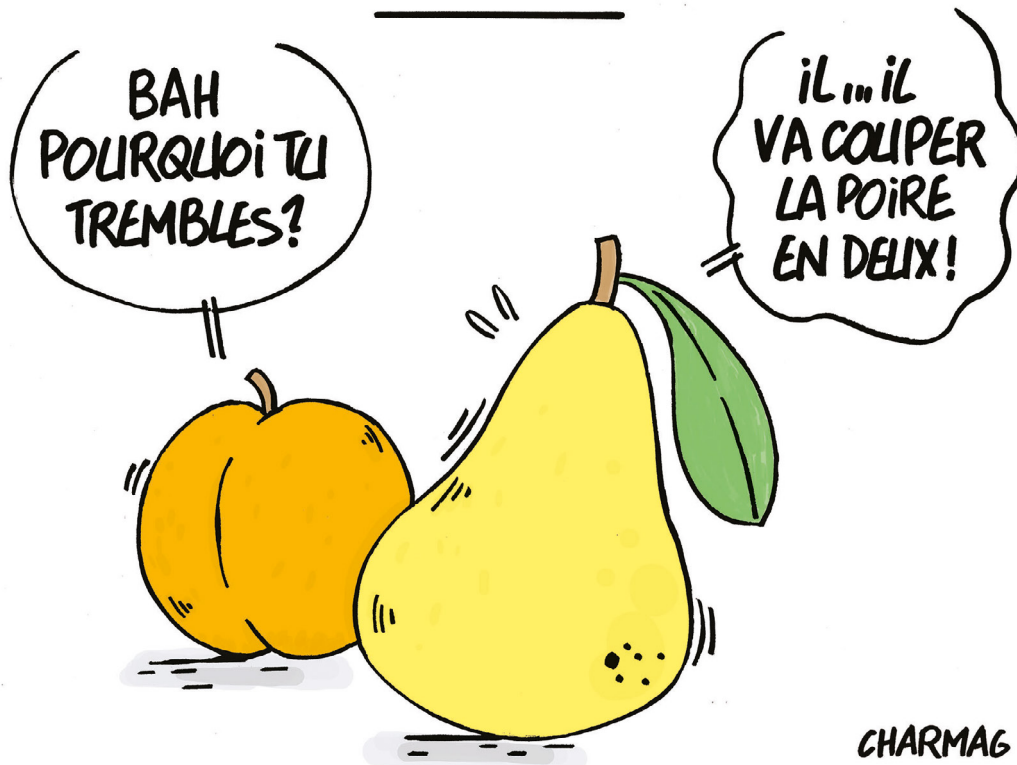


L'ARRIVÉE D'UN MÉDIATEUR AU SEIN DES ÉQUIPES DU MIN



l'édito

La médiation, un outil de management

Afin de prévenir et de gérer les conflits, les entreprises ont généralisé l'outil de la médiation.

Le recours à un tiers impartial, le médiateur, aide les parties en cause à trouver une solution mutuellement acceptable.

Basée sur la communication et la collaboration plutôt que la confrontation, la médiation favorise :

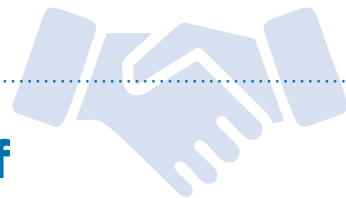
- **Une résolution rapide** des conflits.
- **Une réduction des coûts**, en évitant des procédures onéreuses et chronophages.
- **Des solutions plus durables**, car elles sont élaborées par les parties elles-mêmes.
- **Une amélioration des relations de travail**, encourageant le respect et la compréhension mutuels.

C'est pourquoi nous sommes heureux de vous annoncer la nomination d'un médiateur du MIN, personnalité extérieure dont la mission vous est détaillée dans ce numéro.

Nous espérons contribuer ainsi à l'émergence d'une culture locale qui valorise la résolution pacifique des conflits, ce qui permet d'améliorer les relations au sein des équipes, et au final, de renforcer la performance globale de nos entreprises.

Didier Ostré
Directeur général





Le MIN met en place un dispositif de médiation au service des entreprises



Pour favoriser une résolution amiable et efficace des litiges ou différends avec la Société Publique Locale, le MIN a décidé de nommer Joël Gaysot en tant que médiateur.

Médiateur indépendant, Joël exerce actuellement pour le Ministère de l'Économie, la Ville de Marseille, ainsi que pour plusieurs juridictions.

À partir du mois d'avril, il

assumera également le rôle de médiateur du MIN.

Premier de France à adopter un dispositif de médiation institutionnelle, le MIN souhaite ainsi faciliter les échanges et promouvoir un environnement propice au développement des affaires.

Neutre et impartial, son intervention favorisera le règlement à l'amiable des litiges qui lui sont soumis

tels que par exemple des différends commerciaux ou contractuels ou des problèmes de qualité de services.

Les avantages de la médiation sont nombreux :

- Processus à l'initiative des parties.
- Confidentialité garantie.
- Gratuité de la prestation pour les usagers du MIN.
- Taux d'accord supérieur à 70% en France.
- Délai de traitement de 3 mois en moyenne, bien inférieur à une procédure contentieuse.

Si le litige n'entre pas dans son champ de compétences, le médiateur du MIN orientera les demandes vers les interlocuteurs adéquats au sein des organismes concernés, tels que l'URSSAF, le médiateur du crédit, le médiateur des entreprises, France Travail, le médiateur de l'énergie, etc.



Contactez le médiateur, par **courrier** MIN, 101, les Arnavaux, 13323 Marseille cedex 14 par **téléphone** 06 22 34 52 53 ou par **mail** jgaysot@min-mmm.fr

Les prochaines permanences du médiateur se feront les mardis 1^{er} & 22 avril, toute la journée

Des décisions qui font bouger le MIN

Le 19 février dernier, s'est tenu le conseil d'administration de la Société Publique Locale, voici les principales décisions qui ont été prises :

- **Approbation de la convention** sur la transmission dématérialisée des actes de la SPL auprès des services de l'état.
- **Approbation du mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage** confié à la SPL par la Métropole AMPM. Études préalables nécessaires à la création d'une plateforme de logistique urbaine sur le site des Arnavaux dépendant du MIN Marché Marseille Méditerranée.
- **Création d'une fonction de médiateur.**



Le MIN en force au SIA !

Les 26 et 27 février, une importante délégation s'est rendue au Salon de l'Agriculture, afin de rencontrer les professionnels, s'informer sur les évolutions de la filière, faire avancer nos projets de développement.

C'est aussi l'occasion d'échanger avec les représentants des filières, comme Christian Berthe (photo), Vice président d'Interfel, Président du marché de gros Lyon-Corbas.

Consommation de fruits et légumes : bilan 2024 et tendances 2025



Comment s'est portée la filière des fruits et légumes en 2024 et à quoi peut-on s'attendre pour 2025 ? Les chiffres de l'Interfel (l'Interprofessionnelle des Fruits et Légumes) dévoilés au Salon de l'Agriculture le 26 février, donnent quelques pistes.

Premier enseignement du bilan 2024 de l'Interfel : la baisse de la consommation de fruits et légumes constatée depuis 2020 continue... Mais semble s'infléchir.



Le bilan s'explique par la baisse de l'inflation, qui limite la hausse des prix alimentaires à **1,4%** en 2024, quand elle était de **11,8%** en 2023.

Autre information notable : si les quantités de fruits et légumes achetées ont baissé de **2%**, les dépenses associées restent stables.

Le bio revient dans les paniers

L'Interfel observe aussi un timide retour au bio : alors qu'il avait tendance à désertier les paniers depuis 2020 (passant de 14 à 11kg par an et par ménage), les volumes consommés se stabilisent en 2024... Et la part des ménages qui en achètent augmente

légèrement, prédisant une potentielle hausse de ce type de consommation.

La région PACA, de plus en plus gourmande en fruits et légumes.

Sur notre grande terre de production de fruits et légumes (notre région produit **20%** des fruits français et est même première dans la production de poires, figues ou encore raisins de table), cette baisse est bien sûr observée...

Mais les habitants de la région restent de gros consommateurs de fruits et légumes frais : en 2023, le comité régional d'Interfel PACA notait qu'un ménage en achetait chaque année **192kg** (contre 160 au niveau national) pour une dépense de **519€** (442 au niveau national).

Et pour 2025, la tendance devrait être à la hausse : Interfel prévoit une augmentation de **5 à 7%** de la demande des fruits et légumes, soutenue, comme au niveau national, par une forte demande en produits locaux, de saison ou bio. Les circuits courts devraient aussi occuper une bonne part du marché.

la tribune

La parole à Laurent Israélian

Le 3 mars, Laurent Israélian, oléiculteur-moulinier de 42 ans basé à Maussane-les-Alpilles, a été élu président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, sous l'étiquette FNSEA/JA.

Pour vous, quels sont les défis locaux en matière d'agriculture ?

Grâce à la diversité de ses cultures, notre département n'est pas en crise complète. Mais l'un des défis est économique : nourrir la population est l'un des plus beaux métiers du monde, il faut pouvoir en vivre ! Le second défi est lié : beaucoup d'exploitants arrivent à l'âge de la retraite, et il nous faut réussir à renouveler les générations.

Face à ces problématiques, quelles sont vos priorités ?

Notre premier bureau a eu lieu le 10 mars, mais je vois déjà le foncier et l'économie de l'exploitation. Cela passe par plusieurs mesures :

faciliter l'accès au foncier, avoir les produits nécessaires pour traiter, réduire l'administration... C'est ce que nous demandons et la « loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture », qui vient d'être votée, a l'ambition d'y répondre. Nous espérons qu'elle va rapidement ruisseler dans nos exploitations.

« Nourrir la population est l'un des plus beaux métiers du monde, il faut pouvoir en vivre ! »

Le 29 avril, nous organisons une journée dédiée aux productions locales. Quel rôle peut avoir le MIN dans le soutien à l'agriculture locale ?

Le MIN de Marseille est un débouché important : accéder facilement à 1,5 millions de bouches à nourrir, c'est une



chance ! Mais je pense qu'il peut aussi aider à faire vivre les exploitations locales en faisant de la pédagogie sur la saisonnalité – et sur le fait que manger local et de saison ne coûte pas plus cher. Les événements comme celui du 29 avril peuvent répondre à cet enjeu d'éducation.

Laurent Israélian

Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône



la famille



Fourat Troudi

Responsable des unités industrielles

La passion de la qualité !

Fourat rejoint notre équipe où il aura pour mission prioritaire de préconfigurer une unité de transformation alimentaire sur le MIN. Cette unité intègre la transformation de fruits et légumes ainsi qu'une station de lavage des contenants, visant à optimiser le potentiel de service du MIN, tant pour ses opérations internes qu'externes.

Diplômé de l'École Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis, Fourat nous apporte son expertise en développement, en assurance qualité et en performance industrielle, acquise au cours de plusieurs années passées au sein de grands groupes de l'agroalimentaire en Tunisie, au Koweït et au Qatar.

Fourat est loin d'être un inconnu dans la famille du MIN, puisqu'il dirigeait depuis 2020 l'Association Fruits et Légumes Solidarité (AFLS). Il pourra continuer à veiller sur elle à temps partiel, grâce à un accord de mécénat accordé par le MIN.



Inès Ayari

Artisan bouchère et traiteur

L'alternative haut de gamme pour tous !

Inès Ayari l'explique sans détours : « Lors de ma première grossesse, j'ai eu du mal à trouver de la charcuterie halal de qualité, j'étais obligée de me faire livrer depuis le Nord de la France ! »

Comme elle n'est pas du genre à faire dans la demi-mesure, elle interrompt ses études de commerce international. Pour passer un ... C.A.P de charcuterie.

« Ma première motivation, c'est de proposer une alimentation de qualité pour tous, sans distinction aucune ».

Pari réussi pour Inès, qui a créé sa marque de charcuterie (sans nitrates), et ouvert à l'Estaque une boutique qui ne désemplit pas. Son secret : elle se fournit au MIN, bien sûr !

l'info pratique



Judith Aziza, historienne



Avez-vous vu passer notre vidéo ?

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme nous avons demandé à Judith de revenir sur l'histoire des artisanes et des cacanes. À Marseille, pendant des siècles, elles assurèrent la vente de produits frais, notamment en gros. Artisanes et cacanes permettaient, chaque jour,

aux professionnels marseillais de s'approvisionner. Si les premières se concentraient sur la vente de légumes et de fruits, les secondes géraient celle du poisson et en eurent même le monopole. Nous avons souhaité mettre en lumière ces femmes qui, bien avant nous, ont contribué à structurer l'approvisionnement de Marseille, bouleversant parfois les normes sociales.

Suivez nous sur les réseaux pour ne rien rater de nos dernières actus !



Le MIN vous donne rendez-vous le **29 avril** pour « **Le Printemps des Pros** »